

# COMMISSION DES ACTIVITES SPORTIVES

## Section SENIORS

La Commission se réunit tous les Mercredis  
De 14 heures à 17 heures  
N° de Tél. Direct : 04.94.08.60.44 - Portable : 06.71.58.42.69

### Réunion du Mercredi 6 Novembre 2019

#### P.V. N° 13

**Président** : M. Guy BOUCHON

**Délégué du C.D.** : M. William PONT

**Secrétaire** : M. Emile TASSISTRO

**Présents** : Mme Bernadette GIRARD - MM. Emile ASENSI – Bernard BIAVA - Pierre COLETTI – Henry Paul DESVIGNES – Jean Pierre FRANCESCHINI - Gérard LUBRANO - Gérard MAURIZIO – André MICHEL – Francis MINISCALCO - Yves MOLINES – Ange MURATI

### INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois). Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
- 5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

### ORDRE DU JOUR

- Traitement du courrier
- Modification d'horaire
- Traitement des feuilles de match

### CHANGEMENT D'HORAIRE

#### AMENDE FINANCIERE POUR MODIFICATION D'HORAIRE TARDIVE

**Match D3 poule B – VIDAUBAN / ST MAXIMIN du 10.11.19 (50297.1)**

*Amende financière de 16 € à imputer à VIDAUBAN.*

### Matches à jouer

**A jouer le 17 Novembre 2019**

#### D2 poule B

BESSE SPORTS 1 / LORGUES Et S 1 du 20/10/2019 (50154.1)

#### D3 poule B

BESSE SPORTS 2 / ST MAXIMIN O 2 du 20/10/2019 (50286.1)

#### D4 poule A

FC LA SEYNE 2 / PIVOTTE SERINETTE 1 du 03/11/2019 (50496.1)

#### D4 poule B

PIGNANS U S 1 / BESSE SPORTS 3 du 20/10/2019 (51989.1)

RIANS U S 1 / CSK OF VAL ROUGIÈRES 1 du 20/10/2019 (51993.1)

## A jouer le 8 Décembre 2019

### D4 poule A

BANDOL US 1 / YOUNG CARITAS du 03/11/2019 (50491.1)

## DOSSIERS TRANSMIS A LA C. DE DISCIPLINE

Journée des 2 et 3.11.19

### D1 :

LE LAVANDOU / ESTEREL  
SC DRAGUIGNAN / LA LONDE  
ST CYR / COGOLIN  
SIX FOURS LE BRUSC / FC SEYNOIS  
SOLLIES FARLEDE / CUERS PIERREFEU  
T. HOPITAL / ST MANDRIER

### D2 Poule A :

SANARY / STE MAXIME  
FREJUS ST RAPHAEL / SC TOULON  
LA LONDE / COGOLIN  
LE PRADET / HYERES FC  
LA CADIERE / CUERS PIERREFEU  
RAMATUELLE / TREMLIN FC

### Poule B :

PAYS DE FAYENCE / BESSE SPORTS  
CARQUEIRANNA LA CRAU / ST MAXIMIN  
LORGUES / MAR VIVO  
PUGET SUR ARGENS / CANNET DES MAURES  
LES ARCS / GRIMAUD  
BORMES / LA VALETTE

### D3 Poule A :

SANARY / JS BEAUSSET  
OLLIOULES / LA VALETTE  
ST CYR / MAR VIVO  
ASPTT HYERES / GARDIA CLUB

### Poule B :

BARJOLS / BELGENTIER  
SOLLIES FARLEDE / VIDAUBAN  
ROCBARON / CARCES

### Poule C :

RC LA BAIE / ST TROPEZ FC  
SC DRAGUIGNAN / TRANS  
PUGET SUR ARGENS / PLAN DE LA TOUR  
LA LONDE / CALLAS CANTON  
LES ARCS / GRIMAUD

### D4 Poule A :

OLLIOULES / ASPTT HYERES

### Poule B :

RC LA BAIE / TOURVES  
BESSE SPORTS / TRANS  
LE LAVANDOU / ST MAXIMIN  
SALERNES / PIGNANS  
ROCBARON / RIANES

---

Prochaine Réunion  
Mercredi 13 Novembre 2019

**Le Président** : Guy BOUCHON  
**Le Délégué du C.D.** : William PONT  
**Le Secrétaire** : Emile TASSISTRO